



Jacynthe Pouliot, a.-g. Ph. D.

Jacynthe Pouliot est professeure/chercheuse au Département des sciences géomatiques de l'Université Laval depuis 2001. Elle est chercheuse régulière au Centre de recherche en géomatique, membre de l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec, du Comité spécial sur le cadastre 3D de la Fédération internationale des géomètres, du Comité de suivi de la Charte d'éthique de la 3D et du Comité de certification de l'Association canadienne des sciences géomatiques. Elle se spécialise en développement de systèmes d'information géomatique, en modélisation géométrique 3D et en intégration de données géospatiales. Elle s'intéresse notamment à la valeur ajoutée liée à l'exploitation de l'information géospatiale dans les processus décisionnels, et ce, dans divers domaines d'application.

Courriel : jacynthe.pouliot@scg.ulaval.ca



Mylène Corbeil, a.-g.

Mylène Corbeil est arpenteur-géomètre à la Division de la géomatique de la Ville de Montréal. Elle est titulaire d'un baccalauréat en géomatique de l'Université Laval obtenu en 1995 et d'un certificat en administration de l'Université du Québec à Montréal obtenu en 2004. Elle est membre du conseil d'administration de l'Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec, membre du Comité de la Charte d'éthique de la 3D et directrice du Syndicat professionnel des scientifiques à pratique exclusive de Montréal (SPSPEM).

Courriel : mylenecorbeil@ville.montreal.qc.ca

Avec la collaboration de L. Niggeler (République et Canton de Genève – Suisse) et H. Halbout (Halbout Consultants – France)



## Charte d'éthique de la 3D – des nouvelles

Au printemps 2010 (volume 37), M. Corbeil a.-g. et R. Mongeau a.-g. ont publié dans la revue de l'Ordre un article présentant une nouvelle initiative internationale conjointe France-Suisse-Canada pour la mise en œuvre d'une *Charte d'éthique de la 3D* (<http://www.3dok.org/>). Cette charte, qui se veut simple et accessible, vise à promouvoir l'utilisation et la production de représentations 3D du territoire qui respectent certains principes sur le plan éthique et en matière de déontologie. La *Charte* encourage la construction de scènes ou de modèles 3D présentant un contenu crédible et transparent. Le principe de crédibilité peut s'expliquer par l'utilisation de données fiables, actuelles, qui ne cachent pas des renseignements qui pourraient influencer à son insu le décideur. Le principe de transparence fait quant à lui intervenir des questions liées à la description des sources de données, des traitements effectués, de l'utilisation ou non de données sensibles (vie privée), etc.

L'OAGQ a, dès le début, appuyé cette démarche et a signé cette charte en tant que membre fondateur. Un groupe d'arpenteurs du Québec s'est d'ailleurs formé pour effectuer un suivi. Il est clair que cette initiative et les questions soulevées ont intéressé bien des gens, car depuis sa mise en place le 4 février 2010, plus de 150 organismes (représentant une vingtaine de pays dans le monde) ont adhéré aux trois principes proposés par la *Charte*. Parmi ces organismes, on trouve notamment pour le Québec l'AGMQ, la Ville de Montréal, Bentley System ou encore le ministère des Transports.

### La suite

Un comité provisoire pour le suivi de la *Charte*, dont les auteurs font partie, a été mis en place en 2010 et différents échanges et communications ont eu lieu. La première tâche de ce groupe visait à structurer la *Charte* et son fonctionnement. Un document présentant ces règles est en cours de rédaction et sera publié sur le site web de la *Charte d'éthique de la 3D*. Ce règlement permettra de fixer des règles de fonctionnement et de définir l'organisation de la communauté autour de la *Charte d'éthique de la 3D*, la gestion des questions relevant de l'éthique de la 3D et



Mme Stéphanie Bascou, directrice générale adjointe des services (DGAS) de la Ville de Melun qui a fait une présentation de la 3D et de l'éthique lors du 1<sup>er</sup> forum de la *Charte d'éthique de la 3D*.

(Photo : gracieuSeté de la Ville de Melun.)

les dispositifs de communication. L'organe principal sera le Comité d'éthique, qui sera composé de sept membres (dont des adhérents et des personnes externes actives dans le domaine de l'éthique). Le Comité d'éthique correspondra à l'instance d'orientation, de contrôle, de validation, de décision et d'arbitrage pour toutes les questions concernant la *Charte d'éthique de la 3D*. Il pourra entre autres être interrogé sur des questions relatives au non-respect des principes énoncés dans la *Charte*.

Le 7 avril dernier a eu lieu à Melun en France un 1<sup>er</sup> forum qui visait à informer et à partager les expériences vécues pour la production de scènes 3D. Ce 1<sup>er</sup> forum fut un succès et nous comptons renouveler cette expérience au Québec. Des discussions sont en cours afin d'organiser un forum sur l'éthique de la 3D lors d'un évènement à venir dans le domaine de la géomatique (cet évènement reste encore à déterminer). Nous vous invitons donc à rester à l'affût des nouvelles. Si les questions d'éthique et en particulier celles liées à la production de modèles 3D pour l'aménagement du territoire vous intéressent, ce forum sera pour vous ! À bientôt. ◀

